



**ARRETE n° 2019-023 portant nomination du directeur du
Département des Enseignements Transverses (DET)**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation, article L714-1 ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret 2019-1123 du 31 octobre 2019
- Vu** Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** La délibération de l'assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 21 novembre 2017, portant élection de Monsieur Pierre BENECH en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

ARRETE

Article 1

Monsieur Gilles DURAND est reconduit dans ses fonctions de directeur du Département des Enseignements Transverses - DET à compter du 1^{er} janvier 2020 et pour une durée de 5 ans.

Article 2

La directrice générale des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au(x) bénéficiaire(s) et affiché aux lieux prévus à cet effet.

Fait à Grenoble, le 19 décembre 2019

L'administrateur général

SIGNE

Pierre BENECH

Vu et pris connaissance,
Le

SIGNE

Gilles DURAND